

Objectifs de la formation

Le BP JEPS Educateur Sportif est une formation diplômante de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Education, de la jeunesse et des sports, qui permet à son titulaire d'être capable de :

- Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animations
- Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation
- Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances ou des cycles d'apprentissage dans le domaine de l'équitation
- Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques liés aux activités équestres

Conditions d'admission - Prérequis

Pour être admis-e en formation le/la candidat-e doit :

- Etre âgée de 17 ans
- Etre titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours ou équivalence (PSC1, AFPS, SST...)
- Présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'encadrement des Activités Equestres de moins d'1 an à l'entrée en formation
- Satisfaire aux tests liés aux exigences préalables à l'entrée en formation (TEP ou équivalence)
- L'entrée en formation est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage

Le recrutement se fait à l'issue de la journée d'accompagnement au projet professionnel, et sur tests de sélection complémentaires si le nombre de candidatures est supérieur au nombre de places disponibles.

La journée d'accompagnement au projet professionnel a pour but d'évaluer :

- Les motivations des candidat-es
- Le niveau technique des futurs apprenants
- Le projet professionnel et individuel
- La connaissance du milieu professionnel

Durée, modalités et délais d'accès

- La durée de la formation est de **574 heures**
- La formation se déroule sur 12 mois, de septembre à août
- Le rythme de travail est de 35 heures hebdomadaires

Les inscriptions sont ouvertes à partir de janvier de l'année en cours, sur le site Internet : ekisteia.fr et renseignements par mail : contact@ekisteia.fr



Coûts de la formation



- Formation prise en charge pour les apprentis
- Possibilité de financement en fonction des parcours professionnels et individuels de chacun (OPCO et financeurs)
- 16,30 €/ heure (sous réserve des revalorisations annuelles du montant de prise en charge par France Compétence)
- + d'informations sur ekisteia.fr et par mail : contact@ekisteia.fr

Modalités pédagogiques

- Formation en continue avec alternance entre centre de formation et application en entreprise ou en apprentissage.
- Parcours individualisés en fonction des acquis de chaque candidat
- Formation accueillant de 8 à 14 stagiaires maximum.





Contenu de la formation

Bloc de Compétences - Intitulés	Volume Horaire en OF
BC1 : Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animations	91h
BC2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation	77h
BC3 : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances ou des cycles d'apprentissage dans le domaine de l'équitation	196h
BC4 : Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques liés aux activités équestres Avec validation préalable des prérequis techniques du BC4 (ou équivalences), dans les 3 disciplines olympiques : Dressage - Saut d'obstacles - Cross	210h
Nombre total d'heures de formation	574h

Evaluations - Validation

La formation est sanctionnée par l'acquisition des 4 BC (Blocs de Compétences) du BPJEPS Educateur Sportif - mention équitation, diplôme de Niveau 4. L'organisation des certifications est déléguée par la Direction Régionale Académique de la Jeunesse et des Sports.

Ces certifications sont évaluées par blocs de compétences :

- BC1 : "Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animations" (réalisation d'un support + présentation orale).
- BC2 : "Valoriser les projets d'une structure" (Présentation orale des supports de communication réalisés en entreprise).
- BC3 : "Pédagogie générale" composée d'une mise en situation professionnelle, d'une conception de cycle d'apprentissages et d'un échange avec la commission d'évaluation.
- BC4 : "Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques liés aux activités équestres (évaluation et travail d'un équidé et présentation d'un cas pratique, suivi d'un échange avec la commission d'évaluation)

Pour chaque épreuve certificative, une session de rattrapage sera prévue.

Des évaluations formatives sont programmées tout au long du parcours de formation afin de jalonner la montée en compétences des apprenants et de palier aux éventuelles lacunes détectées..



Un suivi régulier est établi avec chaque entreprise tutorale accueillant un stagiaire en alternance. L'évaluation porte sur les acquis de la formation, l'atteinte des objectifs et l'impact sur la pratique professionnelle (encadrement en sécurité d'un groupe de cavaliers en autonomie, maîtrise des techniques équestres). Les blocs de compétences du diplôme peuvent être validés séparément.

Poursuite d'étude

Le moniteur d'équitation peut ensuite poursuivre sa formation vers le DEJEPS (niveau Bac + 2).

Ce diplôme lui ouvrira les portes pour devenir instructeur : il formera à son tour des moniteurs, il pourra également manager un centre équestre.

Chiffres clés

- Taux de réussite à l'examen (BP 4UC) : 95%
- Taux d'insertion professionnelle (N+1) : 100%
- Taux moyen de satisfaction : 100% sur l'ensemble de nos parcours

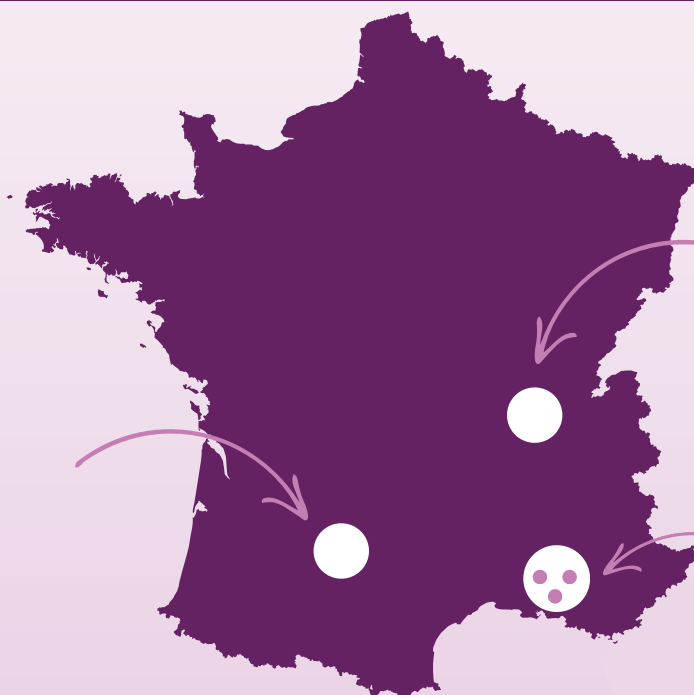
Handicap

Prenez contact d'une part, avec l'AGEFIPH (attention : co-financement obligatoire) et d'autre part avec le Cap Emploi et/ou avec votre assistante sociale si vous êtes déjà pris en charge

Contact EKISTEA : Stéphanie MICHELOT –
stephanie@isteaconseil.fr

4 centres de formations

EKISTEA OCC
à Figeac (46)



EKISTEA AURA
à Jasseron (01)

EKISTEA PACA
à Pertuis (84)
à Istres (13)
à Saint-Andiol (13)